

MOYENS D'ACCÈS

à Issy-les-Moulineaux

Méto : Corentin Celton - ligne 12

Bus : à la station : *Corentin Celton*

- 126 (Porte d'Orléans - Porte de St-Cloud)
- 189 (Porte de St-Cloud - Clamart)
- Le Tuvim (arrêt Corentin Celton)

à la station : *Mairie d'Issy*

- 123 (Porte d'Auteuil - Mairie d'Issy)
- 190 (Mairie d'Issy - Clamart)
- 323 (Mairie d'Issy - Ivry-sur-Seine)
- 394 (Issy Val-de-Seine RER- Bourg-la-Reine RER)

RER : Ligne C gare Issy-Val-de-Seine puis autobus 126
(Porte d'Orléans - Porte de Saint-Cloud) station Corentin Celton

En voiture : Boulevard périphérique
(sorties Porte de Versailles - Porte de Sèvres).
Direction : Issy centre, Boulevard Gambetta.

Gare SNCF : Issy-Val-de-Seine puis autobus 126
(Porte d'Orléans - Porte de Saint-Cloud) station Corentin Celton

Taxis : Station de la Mairie d'Issy - 01 46 42 00 00

à Clamart

Bus :

- 189 (Clamart- Georges Pompidou / Porte de Saint-Cloud)
arrêt : Hébert ou Clos Montholon
- 191 (Place du Garde / Porte de Vanves)
arrêt : Hébert ou Colonel Fabien
- 323 (Ivry RER / Issy-Val-de-Seine) *arrêt : Clos Montholon*
- 394 (Issy Val-de-Seine RER- Bourg-la-Reine RER)

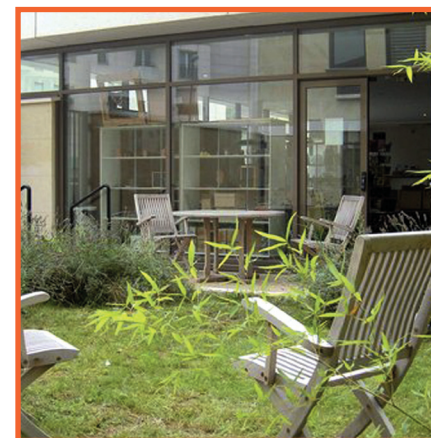
Train :

- Ligne 53 : Dreux - Mantes-la-Jolie / Gare Montparnasse
arrêt : Clamart

CSAPA

Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention
en Addictologie

Chimène



LIVRET D'ACCUEIL

CSAPA Issy-les-Moulineaux

35 boulevard Gambetta
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 46 45 61 46

CSAPA Clamart

10 boulevard des Frères Vigouroux
92140 Clamart
Tél : 01 58 88 33 65

www.chimene.org

Chimène est un CSAPA, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, composé de deux structures : l'une située à Issy-les-Moulineaux, l'autre à Clamart. Il est conventionné et financé par la Sécurité Sociale.

Il reçoit toute personne en situation de souffrance par rapport à une addiction (drogues, alcool, tabac, médicaments psychotropes), et de dépendance sans produits (troubles du comportement alimentaire, jeux d'argent, jeux en ligne, etc) qu'elle soit dans une démarche d'abstinence ou pas. Il offre également la possibilité de répondre à une demande d'un traitement de substitution.

Il est géré par le Centre d'Intervention dans la Dynamique Éducative (CIDE), association loi 1901 créée en 1962, dont le projet thérapeutique s'appuie sur une prise en charge pluridisciplinaire (médicale, psychologique, sociale, éducative).

L'équipe privilégie l'accueil des personnes et le travail psychique de la dépendance.

HORAIRES D'OUVERTURE

À ISSY-LES-MOULINEAUX :

Accueil : du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h - sauf le jeudi matin

Les consultations sont sur rendez-vous.

Le mercredi après-midi est réservé à l'accueil des adolescents

Pour la délivrance de la méthadone : les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h30 et les mardis et jeudis de 14h à 18h30

À CLAMART :

Accueil : les lundis, mardis, vendredis de 9h30 à 13h et de 14h à 19h - les mercredis matin de 9h30 à 12h30 et les jeudis après-midi de 14h à 19h

L'accueil et la prise en charge

L'accueil et les consultations sont gratuits.
L'anonymat est respecté s'il est demandé.

Les modalités de prise en charge

Un accompagnement psychologique : effectué par un psychologue, sous forme de soutien, de psychothérapie et/ou de psychodrame. Ces consultations s'adressent autant aux personnes souffrant de leur addiction qu'à leur entourage : parents, conjoint, frère ou sœur, amis, etc.

Des consultations médicales :

- deux médecins psychiatres
- un médecin généraliste : consultations ponctuelles (pathologies somatiques diverses, dépistage VIH, hépatite B, hépatite C)
- un médecin alcoologue
- un médecin tabacologue
- deux infirmières

Un accompagnement socio-éducatif : l'accompagnement social peut être ponctuel ou global. Le travail social s'oriente vers :

- le soin (recherche de cure, post-cure, appartement thérapeutique, accès aux soins...)
- l'hébergement
- l'accès aux droits (RMI, RSA, Pôle emploi, AAH, CMU...), dossier de surendettement
- l'accès à la formation et à l'emploi, principalement en lien avec les partenaires spécialisés

Un service d'hébergement thérapeutique : par le logement le patient s'inscrit dans un projet de soin qu'il consolide avec l'équipe.

Une consultation adolescents et jeunes consommateurs :

tous les mercredis de 14 h à 19 h.

Un atelier d'arts plastiques : cet atelier est un lieu d'expression et de créativité (peintures, dessins, collages, modelages). Des visites sont régulièrement organisées dans les musées et galeries parisiennes.

Un atelier à médiation corporelle : séance individuelle ou en groupe qui permet de prendre connaissance de son corps.

Un accueil des parents : sous forme d'entretiens ou de groupe de parole.

Des interventions à l'extérieur :

- ***Auprès des jeunes*** (dans les établissements scolaires, foyers, etc). Le pôle de repérage précoce du centre Chimène est une équipe qui développe des outils collectifs (débat, jeu de rôle, diaporama) et des consultations individuelles destinées à soutenir les adolescents s'exposant à des dangers.

- ***Auprès des parents (conférences/débats)*** à destination des parents d'élèves, de parents inscrits à l'Espace-Parents-Enfants d'Issy-les-Moulineaux, d'associations diverses de parents, de professionnels d'une société ou d'une institution.

- ***Auprès des professionnels d'institutions***

Des actions en vue de réduire les risques : un réseau de professionnels de la santé développe la promotion, l'utilisation de kits de prévention et la récupération des seringues pour lutter contre la transmission des virus des hépatites et du sida (à Issy-les-Moulineaux).

Un partenariat : soutien et accompagnement des professionnels impliqués auprès des adolescents et des adultes confrontés aux addictions.

Conseil de la Vie sociale

Des représentants des usagers sont regroupés en un « Conseil de la Vie sociale » : une permanence a lieu à Issy-les-Moulineaux tous les vendredis matin. Ce conseil assure le lien entre les patients et l'équipe de soin.

Charte du patient

- L'équipe s'engage à traiter chaque patient dans le respect de ses croyances, de son intimité.
- Toutes les informations personnelles et médicales vous concernant restent confidentielles.
- Le logiciel informatique utilisé au centre pour renseigner les statistiques nationales (renseignements anonymes : sans nom, ni adresse ou aucun signe distinctif permettant d'identifier une personne) a obtenu l'agrément de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).
- L'anonymat médical et administratif est respecté.
- Votre dossier de soins est accessible à votre demande, par courrier adressé au directeur.
- Le respect réciproque des horaires et des rendez-vous par l'utilisateur et l'équipe soignante est de règle. Pour tout retard ou absence, vous vous engagez à prévenir le centre.
- Vous participez au choix thérapeutique qui vous concerne.
- Nous respecterons votre décision si vous souhaitez interrompre le suivi, après discussion.
- Les usagers sont consultés dans le cadre de l'organisation et du fonctionnement de l'institution (Conseil de la Vie sociale).

Le règlement de fonctionnement

Accueil et respect des locaux : nous vous accueillons dans un cadre agréable dont nous vous demandons de prendre soin. En application de la loi Évin, nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les locaux.

Sont interdits :

- L'introduction, la consommation d'alcool et de drogues dans les locaux
- La vente et les trafics divers
- L'introduction d'armes
- Les chiens doivent rester à l'extérieur du centre

Respect des personnes : patients et équipe soignante

Le respect des personnes est de règle dans les rapports entre le personnel et les usagers, et réciproquement. Les violences verbales, physiques, vols et détériorations pourront faire l'objet d'une exclusion du centre, voire d'un dépôt de plainte...

Le non respect du règlement intérieur peut faire l'objet d'une exclusion.